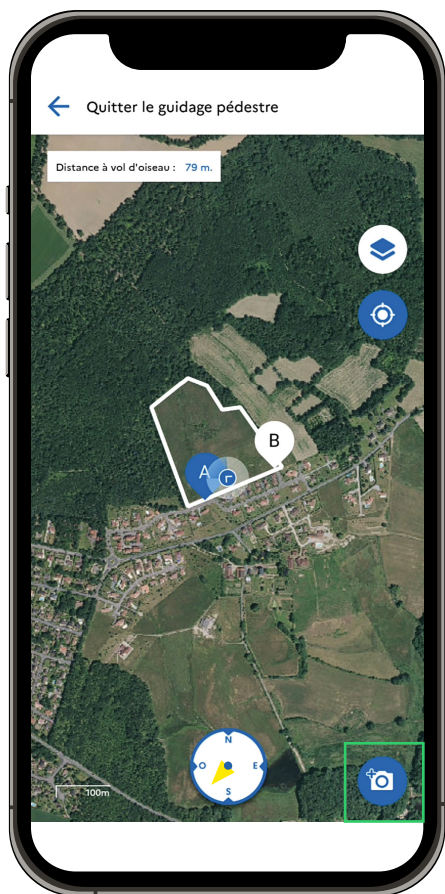


ÉTAPE 5

Guidage pedestre



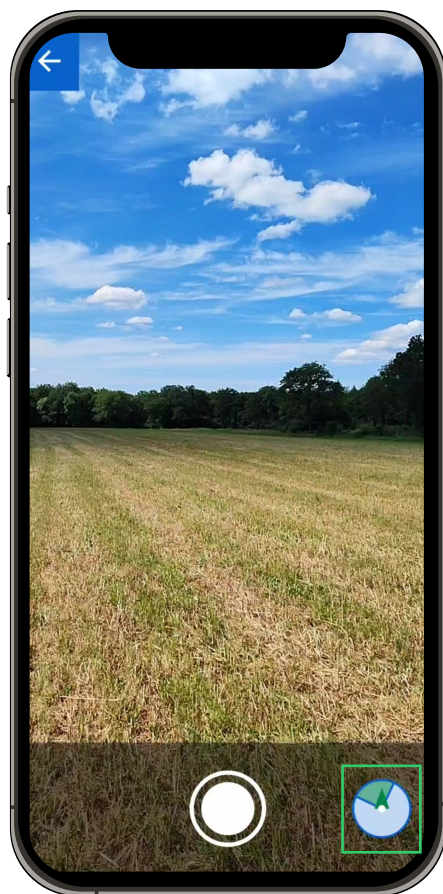
Cette fonction permet de se rendre sur le lieu où les prises de vue sont attendues.

Flèche jaune de la boussole : direction à suivre pour accéder au lieu où prendre les photos.

→ Une fois arrivé, appuyer sur l'icône « **Appareil photo** » pour prendre une photo

ÉTAPE 6

Prise de photos



→ **Prendre une photo bien orientée.**

En vue rapprochée et en vue d'ensemble : prendre une photo en mode portrait. Pour cela, tenir son portable à la verticale.

ÉTAPE 7

Transmission des photos



Le bouton « **Transmettre mes photos** » s'active en bleu lorsque toutes les photos ont été prises.

→ Appuyer sur « **Transmettre mes photos** » pour envoyer votre demande

TELEPAC GÉOPHOTOS

Application mobile
pour prise de photos
géolocalisées

DISPONIBLE SUR
Google Play

Disponible sur
App Store

ÉTAPE 1

Connexion

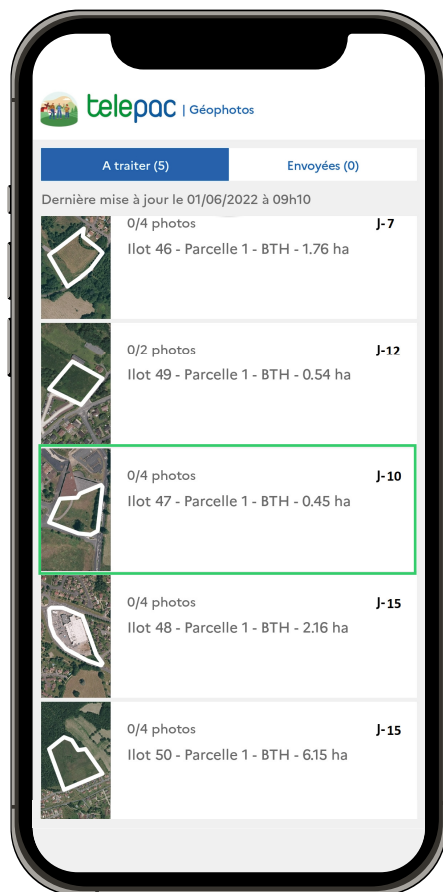


ⓘ Pour cette étape, une connexion à internet est obligatoire.

- Saisir votre identifiant : **numéro de PACAGE**
- Saisir le **mot de passe Telepac**
- Appuyer sur **Se connecter**

ÉTAPE 2

Liste des demandes



1. **Onglet « À traiter »** : permet de retrouver les demandes de photos à réaliser.

2. **Onglet « Envoyées »** : permet de consulter les demandes déjà traitées et envoyées à l'administration.

- Appuyer sur une demande pour commencer l'opération

ÉTAPE 3

Détail d'une demande



Écran contenant le détail de la demande : présentation des parcelles et lieux à photographier.

- Appuyer sur le bouton « **Détail** » pour accéder au détail de ce lieu

ÉTAPE 4

Détail d'un lieu à photographier



Précisions données sur les photos attendues : vue rapprochée, vue d'ensemble.

- Appuyer soit sur :
 - « **Guidage Pédestre** »
 - L'icône « **Appareil photo** »